

2025



BRUITPARIF

Résonance L'essentiel de l'année



Sommaire

p.03 **Le mot du Président**

p.04 **Vie de l'association**

p.05 **Temps forts 2025**

p.06 **Bilan d'activités 2025**

- Observer
- Comprendre
- Accompagner
- Sensibiliser

Le mot du Président

Difficile de résumer en quelques pages la diversité des actions menées par Bruitparif. L'équipe, que je tiens à saluer ici, rassemble des talents et des personnalités remarquables, qu'entraîne à un rythme effréné leur directrice, Fanny Mietlicki. Je m'émerveille à chaque fois de tout ce qu'ils et elles parviennent à réaliser, et j'espère que vous partagerez cet enthousiasme.

Mais il n'en faut pas moins. Car – il faut sans cesse le rappeler – le bruit est un enjeu sanitaire majeur. Même avec tous nos membres et partenaires, nous restons trop peu nombreux à mener ce combat.

Pour 2025, nous pouvons néanmoins nous féliciter de beaux résultats et d'un fort écho médiatique que je vous invite à découvrir au fil de ces pages, autour de 4 temps forts.

Observer : notre réseau permanent compte désormais 219 stations, le plus dense au monde. Pour le boulevard périphérique nous mettons en place pour la première fois, une cartographie dynamique du bruit, avec des données mises à jour toutes les 3 minutes. Nous observons également que l'abaissement de la vitesse à 50 km/h a réduit l'exposition de 2,4 dB(A).

Comprendre : l'étude SOMNIBRUIT montre que 8 millions de Franciliens subissent, la nuit, un bruit routier supérieur aux recommandations de l'OMS, et que 15 000 cas de troubles du sommeil pourraient être évités.

Accompagner : à destination des agglomérations, nous avons produit les cartes stratégiques et avons apporté notre aide à l'établissement des plans de prévention du bruit dans l'environnement prévus dans le cadre de l'échéance 4 de la directive européenne – limitant ainsi pour les collectivités d'Ile-de-France la menace d'amendes pour retard !

Sensibiliser, enfin : la campagne « Dose le son... protège ton audition ! » a touché 4 000 lycéens dans 41 établissements pour sa première année.

Le bruit est un défi collectif et chaque décibel gagné est un progrès pour la santé de tous.

Olivier Blond
Président de Bruitparif

Bruitparif

Bruitparif, observatoire du bruit en Île-de-France, œuvre depuis plus de vingt ans pour mieux comprendre, prévenir et réduire les nuisances sonores au sein de notre région. L'association rassemble de manière équilibrée les différentes parties prenantes concernées par le bruit au sein de quatre collèges : État, collectivités territoriales, activités économiques et associations.

Nos valeurs



Vie de l'association

Gouvernance

Lors de l'assemblée générale du 10 juin 2025, une évolution du mode de répartition des voix délibératives au sein de la gouvernance de Bruitparif a été décidée. Les modifications apportées ont concerné uniquement les membres des sous-collèges des collectivités territoriales hors Région Île-de-France ainsi que les membres du collège des activités économiques qui se voient désormais attribuer un nombre de voix fixes, contrairement aux collèges de l'État et des associations au sein desquels les voix délibératives se trouvent toujours réparties au prorata des membres présents ou représentés. L'objectif de cette modification était de mieux tenir compte de la montée en puissance au sein de l'association de certains acteurs comme la Métropole du Grand Paris, la Ville de Paris, SNCF Réseau, Haropa Port ou encore la Société des Grands Projets, ainsi que des compétences des différents acteurs en matière de lutte contre le bruit. Les grands équilibres existants entre collèges ont par ailleurs été maintenus.



Membres et Partenariats

Courant 2025, Bruitparif a accueilli 5 nouveaux membres au sein du second collège (collectivités territoriales) : Nogent-Sur-Marne (94), Rungis (94), Sucy-en-Brie (94), Villeneuve-Saint-Georges (94) et Est Ensemble (93).

Fin 2025, l'association Bruitparif comptait ainsi 109 membres.

L'ARS Île-de-France a renforcé en 2025 son engagement dans la prévention des risques associés au bruit en Île-de-France, à travers la signature de deux conventions pluriannuelles (2025-2028) avec Bruitparif.

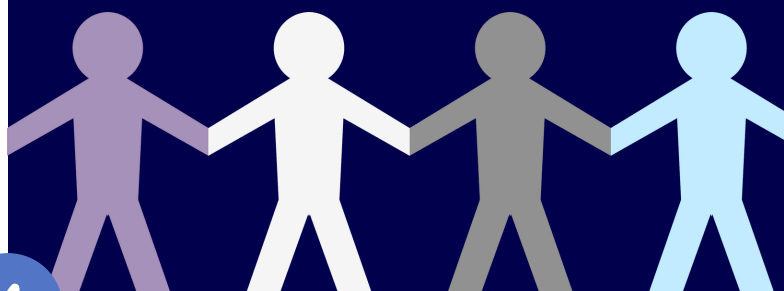
Partenaires depuis 2018, Bruitparif et l'ACNUSA ont renouvelé leur collaboration pour cinq nouvelles années.

Une convention tripartite a été signée entre la Région Île-de-France, la Fondation pour l'audition (FPA) et Bruitparif pour la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation aux risques auditifs à destination des lycéens et des jeunes Franciliens pour les années 2025 et 2026.

Ressources humaines

L'année 2025 a connu de nombreux mouvements de personnel avec 8 nouvelles recrues (6 recrutements en CDI et 2 recrutements en CDD) et 5 départs de collaborateurs.

L'effectif salarié de Bruitparif s'est établi à 17,62 équivalents temps-plein (ETP) en 2025 (contre 16,75 en 2024), répartis en 16,92 ETP sous contrat à durée indéterminée et 0,7 ETP en contrat à durée déterminée. **Au 31 décembre 2025, l'effectif était de 19 salariés** (17 salariés en CDI et 2 en CDD).



Temps forts 2025

Observer

Comprendre

Accompagner

Sensibiliser

Janvier

21/01 : Intervention lors de la 22ème édition de la Semaine du Son
28/01 : Réunion du Bureau de Bruitparif

14/02 : Assemblée générale
27/02 : Lancement de la campagne "Dose le son... Protège ton audition"

Février

Mars

13/03 : Publication du rapport "Campagne d'observation lieux diffusant des sons amplifiés"
17/03 : Publication des bilans 2023 et 2024 du suivi des performances acoustiques des enrobés phoniques posés sur A4 et A86
26/03 : Lancement du projet COGEN'AIR
31/03 : Publication du bilan de l'été 2024 quartiers animés de Paris

10/04 : Audition par la mission d'information sur les bruits des transports du Sénat
10/04 : Publication du bilan de l'été 2024 Quais de Seine
28/04 : Intervention au congrès "Urban Sound Symposium" à Zürich (Suisse)

Avril

Mai

05/05 : Accueil de la députée Maud Petit pour une présentation des activités de Bruitparif
12/05 : Participation au tournage de l'émission "C'est toujours pas sorcier" de France TV sur le bruit
13/05 : Conseil d'administration
14/05 : Publication du bilan sur un an d'exploitation d'un radar sonore pédagogique Bd Malesherbes - Paris 17ème

10/06 : Assemblée générale
23 au 26/06 : Intervention au congrès Euronoise à Malaga (Espagne)

30/06 : Cartographie dynamique du bruit du Bd Périphérique accessible en ligne

Juin

Juillet

12/08 : Signature d'une nouvelle convention-cadre 2025-2028 avec l'Acnusa

03/07 : Lancement opérationnel du projet AMELIA
04/07 : Publication du bilan 2024 - Paris 10ème - Canal Saint-Martin
18/07 : Signature de 2 conventions pluriannuelles (2025-2028) avec l'ARS IdF

Août

Septembre

26/09 : Audition par la mission d'évaluation de la politique publique de maîtrise des nuisances sonores aéroportuaires menée par la Cour des comptes

15/10 : Séminaire régional sur le bruit des infrastructures de transport terrestre co-organisé avec la DRIEAT

29/10 : Signature d'une convention tripartite avec la Région IdF et la Fondation pour l'Audition sur la sensibilisation des jeunes

Octobre

Novembre

06/11 : Participation à la réunion de coordination "Directive Bruit" pilotée par la DGPR (Echéance 5)
21/11 : Intervention au congrès du sommeil à Strasbourg

04/12 : Conseil d'administration
15/12 : Publication de l'étude SOMNIBRUIT

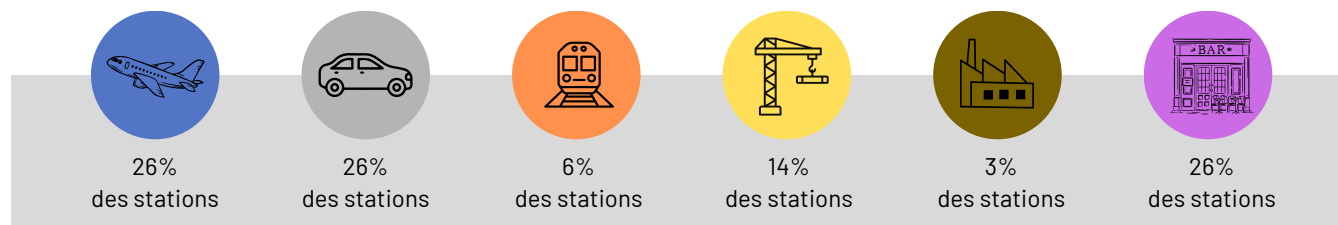
16/12 : Webinaire "Bruit et Santé"

Décembre

Observer

ÉVOLUTION DU RÉSEAU PERMANENT DE MESURE DU BRUIT

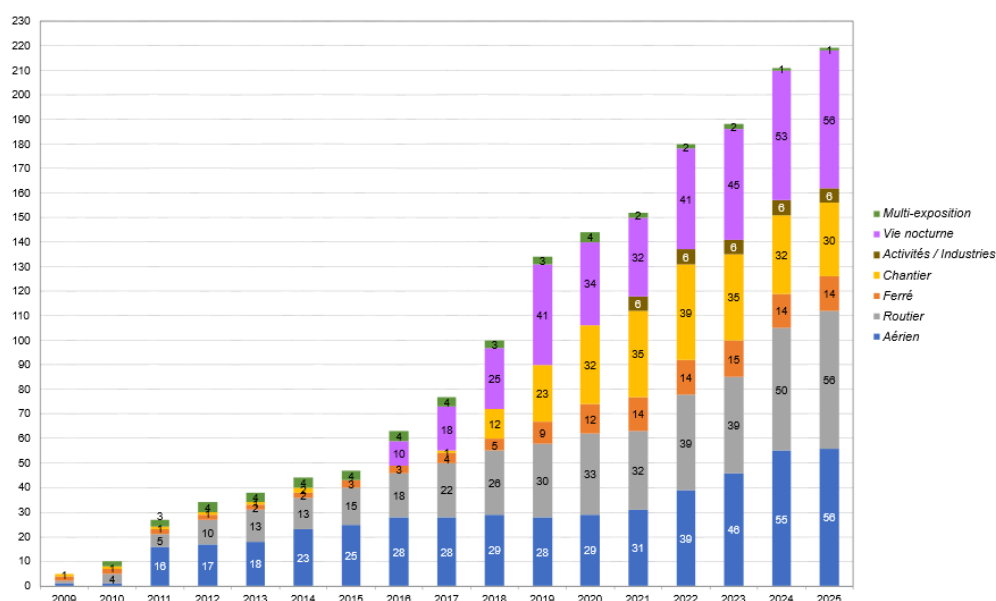
Durant l'année 2025, Bruitparif a exploité **219 stations de mesure du bruit**, principalement en lien avec ses activités d'intérêt général de mesure du bruit en Île-de-France (213 stations), mais aussi dans le cadre du marché d'observatoire du bruit lié au trafic aérien autour de l'aéroport de Toulouse Blagnac (6 stations).



Nombre de capteurs	Départements									Total
	75	92	93	94	77	78	91	95	31	
Aérien	2	3	2	3	16	5	7	12	6	56
Routier	21	14	7	8	1	3	2	0	0	56
Ferré	1	2	3	0	1	4	1	2	0	14
Chantier	0	7	9	2	3	7	2	0	0	30
Activités / Industries	0	0	3	3	0	0	0	0	0	6
Vie nocturne	56	0	0	0	0	0	0	0	0	56
Multi-exposition	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
TOTAL	80	26	24	17	21	19	12	14	6	219

37% 12% 11% 8% 10% 9% 5% 6% 3%

Répartition des stations déployées au sein du réseau permanent de mesure exploité par Bruitparif en fonction du département et de la thématique



Évolution du nombre de stations déployées au sein du réseau permanent de mesure exploité par Bruitparif

Bruit routier

Six nouvelles stations permanentes ont été déployées en 2025 sur les communes d'Asnières-sur-Seine (92), de Boulogne-Billancourt (92), de Malakoff (92), de Montreuil (93), de Saint-Denis (93) et d'Aubervilliers (93). Ces nouvelles installations de stations permanentes ont été rendues possibles grâce aux subventions d'investissement apportées par la Métropole du Grand Paris ainsi que par la Région Île-de-France.

Dans le cadre du partenariat avec la Ville de Paris, différentes campagnes de caractérisation de l'impact acoustique de réaménagements dans Paris se sont également tenues au cours de l'année.

Enfin, Bruitparif a conduit des études permettant d'évaluer l'impact acoustique de l'abaissement des vitesses limites de circulation sur les autoroutes A4 et A86, ou bien encore de suivre les performances acoustiques de revêtements de chaussée anti-bruit sur l'A6 et l'A4 posés en 2017.

Campagne de mesure du bruit des sirènes

Dans le cadre d'une convention spécifique avec la Ville de Paris, Bruitparif a déployé du 10 mars au 14 avril 2025 une campagne de mesure sur 10 sites dans Paris.

L'objectif est de quantifier la contribution des sirènes dans le paysage sonore urbain en distinguant de manière automatisée les sirènes réglementaires utilisées par les différents types de véhicules (police, gendarmerie, pompiers, Samu et ambulances) ainsi que les sirènes dites américaines.

La mise au point d'une nouvelle méthode, complexe, utilisant un traitement de signal avancé a été nécessaire pour analyser l'ensemble des données collectées.

Les résultats sont attendus pour l'été 2026.

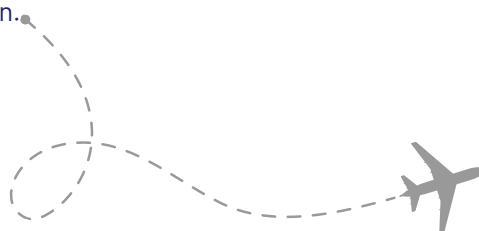
Bruit aérien

Bruitparif a poursuivi l'exploitation de son dispositif de surveillance du bruit lié au trafic aérien autour des aéroports franciliens, qui est désormais constitué de 50 stations de mesure au total :

- 17 autour de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle ;
- 19 autour de l'aéroport d'Orly ;
- 5 autour de l'aéroport du Bourget ;
- 3 autour de l'aérodrome de Paris-Saclay-Versailles ;
- 3 autour de l'aérodrome de Lognes-Emerainville ;
- 2 autour de l'héliport de Paris-Issy-les-Moulineaux ;
- 1 autour de l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles.

Le réseau de surveillance du bruit lié au trafic aérien s'est étoffé d'une nouvelle station permanente déployée en avril 2025 à Bois-Colombes dans un contexte d'exposition au bruit des avions de l'aéroport de Paris-Le Bourget, et différentes mesures temporaires ont également été réalisées durant l'année en particulier au sein des communes de Wissous (91) et de Sucy-en-Brie (94).

Bruitparif s'est enfin impliqué dans des groupes de travail nationaux : à l'ACNUSA d'une part, pour la mise à jour du Guide méthodologique de Mesure du Bruit Aérien (GMBA) destiné à la mise en œuvre de dispositifs d'information sur le bruit aérien autour des principaux aéroports français, et au Conseil National du Bruit (CNB) d'autre part, dans le cadre d'une auto-saisine sur la question des indicateurs événementiels de caractérisation du bruit lié au trafic aérien.



Observatoire du bruit routier du boulevard périphérique

Bruitparif a finalisé, au cours du premier semestre 2025, la mise en place d'un observatoire dédié au bruit du boulevard périphérique, et destiné à suivre les évolutions des nuisances sonores générées par la circulation du boulevard périphérique en lien avec les transformations qui y sont apportées. Le développement de cet observatoire et l'exploitation des résultats qui en découlent bénéficient du soutien de la Ville de Paris dans le cadre d'une convention spécifique couvrant la période 2024-2028. Cet observatoire repose sur l'exploitation des données des 5 stations de mesure continue déployées le long du boulevard périphérique, la réalisation de campagnes périodiques de mesure ainsi que sur la mise en œuvre d'une cartographie dynamique innovante du bruit généré par le trafic routier de cette infrastructure.

La plateforme <https://periph.bruitparif.fr/> met à disposition une carte de bruit toutes les trois minutes pour les niveaux LAeq ainsi que des cartes agrégées pour les indicateurs Lday, Levening, Lnight et Lden. Des animations vidéo de l'évolution du bruit sur la journée sont également proposées en replay. À ces cartographies sont associés différents indicateurs d'impact.

D'après les résultats de cet observatoire, l'abaissement de la vitesse limite à 50 km/h a conduit à une baisse significative du niveau sonore, particulièrement durant la nuit entre 22h et 6h du fait d'un trafic moins congestionné qu'en journée. Au sein de la zone d'influence du boulevard périphérique (bande de l'ordre de 500 mètres de part et d'autre du boulevard périphérique), l'indice d'exposition au bruit généré par cette infrastructure a ainsi été réduit de 1,5 dBA le jour, de 1,9 dBA en soirée et de 2,7 dBA la nuit, soit une diminution moyenne globale de 2,4 dBA selon l'indicateur Lden.

La mise en service de la voie VR2+ n'a pour sa part engendré aucun changement acoustique significatif.

Un bilan complet de synthèse des résultats couvrant la période allant du 1^{er} juin 2024 au 31 décembre 2025, a été produit au cours du premier trimestre 2026.

Bruit ferroviaire

Bruitparif a poursuivi en 2025 l'exploitation de 14 stations permanentes déployées aux abords du réseau ferroviaire de SNCF Réseau, dans le cadre de sa convention avec SNCF Réseau.

Des mesures temporaires ont également été réalisées sur les communes de Montgeron (91) d'une part et de Rueil-Malmaison (92) d'autre part.

Contribution au bilan de l'expérimentation des indicateurs de pics de bruit ferroviaire

L'article 90 de la Loi d'orientation des mobilités prévoit que les indicateurs de gêne due au bruit des infrastructures de transport ferroviaire prennent en compte des critères d'intensité des nuisances ainsi que des critères de répétitivité, en particulier à travers la définition d'indicateurs de bruit événementiel tenant compte des pics de bruit. L'arrêté ministériel du 29 septembre 2022 est venu préciser la nature des indicateurs à utiliser et a introduit une période d'expérimentation de trois ans pour en évaluer la pertinence.

Dans ce cadre, une première période d'observation d'une durée de 6 mois a été définie (du 1^{er} novembre 2022 au 30 avril 2023) sur 15 sections de voies existantes dont 11 sont situées en Île-de-France (6 sections SNCF Réseau et 5 sections RATP). Les six sections du réseau SNCF concernées en Île-de-France (Bois-le-Roi, Herblay, Mitry-Mory, Villemomble, Paris Gare de Lyon, Malakoff) sont équipées d'une station permanente de mesure du bruit ferroviaire exploitée par Bruitparif.

Les données de mesure de ces six stations ont été exploitées par Bruitparif afin de fournir les indicateurs acoustiques visés dans l'arrêté sur la totalité de la période d'observation comprise entre le 1^{er} novembre 2022 et le 1^{er} avril 2023. Les résultats de ces travaux ont alimenté les réunions du groupe de travail du Conseil national du bruit sur les pics de bruit ferroviaire.

Au cours du premier trimestre, ce groupe de travail du CNB a contribué à la production d'un rapport bilan de la phase 1 (phase portant sur les mesures) d'expérimentation des indicateurs événementiels de bruit ferroviaire dont la rédaction a été coordonnée par le Cerema et qui a été remis au Ministère de la Transition écologique le 1^{er} avril 2025. Lors de sa séance plénière du 9 mars 2026, le CNB a adopté à l'unanimité un avis portant sur ce rapport.

Enrichissement de la plateforme de consultation des données

La plateforme de consultation des données <https://reseau.sncf.bruitparif.fr/> a été enrichie de nouvelles fonctionnalités grâce à la mise en œuvre opérationnelle d'un traitement automatisé de détection des événements sonores ferroviaires. Les événements sonores détectés sont affichés au niveau de l'évolution temporelle du bruit. La liste des événements sonores détectés peut également être exportée sous format tableur depuis la plateforme web de consultation des données. Enfin, pour chaque station, des rapports mensuels au format html (et donc interactifs) sont mis en ligne au fil de l'eau et présentent des données propres au bruit ferroviaire :

- 1) niveaux et indicateurs de bruit ferroviaire ;
- 2) indicateurs événementiels (liés aux passages de trains) ;
- 3) analyses des indicateurs événementiels par famille de trains.

La plateforme de consultation des données a également été enrichie cette année de 117 fiches de mesures réalisées par des bureaux d'études pour SNCF Réseau. Cela porte à 1257 le nombre de points de mesure disponibles au sein de la plateforme web de consultation des données de bruit ferroviaire.

Bruit des chantiers et des activités industrielles

Dix nouveaux capteurs méduse ont été déployés sur des sites de construction d'ouvrages du Grand Paris Express : sur la ligne 15 Est, la ligne 15 Ouest et la ligne 18.

Six capteurs ont été déposés en raison de la fin des phases bruyantes de certains chantiers.

En tout Bruitparif a exploité 25 capteurs sur les chantiers du GPE en 2025 (12 sur la ligne 15, 9 sur la ligne 16 et 4 sur la ligne 18) dans le cadre de son contrat de partenariat avec la Société des Grands Projets.

D'autres mesures du bruit de chantiers ont été réalisées au long de l'année, pour le suivi du bruit généré par la construction du futur Port Seine-Métropole Ouest d'une part, et sur la commune de Levallois afin d'effectuer un suivi sonore de l'impact des travaux de construction d'un ensemble immobilier neuf.

Enfin, la surveillance acoustique de différents sites du SYCTOM s'est poursuivie.

Bruit des activités récréatives

L'exploitation du dispositif de mesure au sein des quartiers animés de la capitale s'est poursuivie, en partenariat avec la Ville de Paris, les mairies d'arrondissements concernées et Haropa Port. Trois nouveaux capteurs méduse ont été installés dans le cadre des budgets participatifs de la ville de Paris pour le 5^{ème} arrondissement, et de la Région Île-de-France pour le 8^{ème} arrondissement. La plateforme Internet publique <http://monquartier.bruitparif.fr> permet d'accéder aux résultats des différents capteurs déployés.

Comprendre

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES SUR LES IMPACTS DU BRUIT

En participant à des projets de recherche, Bruitparif contribue à améliorer les connaissances sur les impacts du bruit.

L'année 2025 a vu la finalisation de 2 études importantes : GENIFER et SOMNIBRUIT.

La contribution de Bruitparif au projet BROUHAHA s'est poursuivie avec, en 2025, une étude sur les variations à court terme d'indicateurs de santé en fonction de l'exposition au bruit auprès de 120 participants volontaires (hommes et femmes) qui ont été recrutés parmi les enfants de la cohorte E3N.

Deux nouvelles études ont démarré : COGEN'AIR et AMELIA.

Deux nouveaux projets ont été déposés à des guichets de recherche : NOCTAMBRUIT et MS'EXPO. Si le 1er n'a pas été retenu cette année, le second a été déclaré lauréat en juillet 2025.

Enfin, Bruitparif a mis à disposition différentes données d'exposition au bruit dans le cadre d'autres projets.

GENIFER : Étude de faisabilité sur les facteurs acoustiques impliqués dans la gêne liée au bruit ferroviaire

SOMNIBRUIT : Troubles du sommeil et bruit nocturne en IdF

BROUHAHA : Bruit des transports et maladies cardiométaboliques

COGEN'AIR : facteurs de variabilité de la gêne liée au trafic aérien et pertinence d'un indicateur de type compteur d'événements sonores à points

AMELIA : Cartographie dynamique du bruit et de la qualité de l'air via données de mobilité sur le territoire PEMB

NOCTAMBRUIT : Bruit de la vie récréative, gêne et perturbations du sommeil

MS-EXPO : Impact d'expositions environnementales sur la sclérose en plaques (SEP)

Et :

11 interventions en colloques, congrès ou journées scientifiques,

7 articles de valorisation scientifique,

4 interventions dans des formations de l'enseignement supérieur.

Étude SOMNIBRUIT

Bruitparif a coordonné le projet SOMNIBRUIT qui a été lauréat de la première édition de l'appel à projets Santé-Environnement lancé conjointement par le Health Data Hub et le Green Data for Health. SOMNIBRUIT visait à mieux connaître et quantifier les effets du bruit environnemental sur le sommeil en réalisant une étude écologique au sein de la zone dense francilienne (432 communes et 20 arrondissements parisiens, représentant 10,5 millions d'habitants), par la mise en relation de la consommation de médicaments prescrits pour les troubles du sommeil avec les statistiques d'exposition au bruit environnemental, et l'exploration des différences éventuellement observées dans ces relations en fonction des sources de bruit étudiées.

Le projet, démarré en novembre 2023, s'est achevé en juin 2025. Il a été réalisé en partenariat avec l'ORS Île-de-France, l'Université Paris Cité, le Centre Vigilance Fatigue Somnolence de l'hôtel Dieu (VIFASOM) et la Ville de Paris.



RAPPORT ET ENQUÊTE

DE L'INSTITUT PARIS REGION + ORS

SANTÉ

Décembre 2025

TROUBLES DU SOMMEIL ET BRUIT NOCTURNE EN ÎLE-DE-FRANCE

ÉTUDE SOMNIBRUIT : REMBOURSEMENTS DE PSYCHOTROPES À VISÉE HYPNOTIQUE ET BRUIT NOCTURNE LIÉ AUX TRANSPORTS ET À LA VIE RÉCRÉATIVE

- Le sommeil est aujourd'hui un enjeu de santé majeur en France et en particulier en Île-de-France ;
- L'exposition nocturne au bruit environnemental est associée à l'augmentation du taux de patients traités pour trouble chronique du sommeil de type insomnie, et ce, quelle que soit la source ;
- Les associations sont plus fortes pour le bruit routier, suivi du bruit récréatif, du bruit aérien et du bruit ferroviaire.

76%

de la population de la zone dense francilienne, soit 8 millions de personnes sont exposées à des niveaux de bruit routier nocturne supérieurs à la recommandation de l'OMS

515 000

personnes adultes traitées par an dans la zone dense francilienne pour trouble chronique du sommeil, avec 1,6 fois plus de femmes

15 000

cas évitables dans un scénario de baisse du bruit nocturne aux valeurs recommandées par l'OMS

Accompagner

PARTICIPER A LA BONNE MISE EN ŒUVRE DE LA DIRECTIVE EUROPÉENNE

L'année a été en grande partie consacrée à l'accompagnement des agglomérations dans la phase d'élaboration et d'adoption de leur plan de prévention du bruit dans l'environnement de 4^{ème} échéance (PPBE E4). Selon les cas, l'accompagnement a pris différentes formes.

Fin 2025, 11 agglomérations sur 14, représentant 90 % de la population du territoire concerné par l'établissement de CSB et de PPBE d'agglomération au titre de l'échéance 4, avaient adopté leurs cartes stratégiques de bruit de 4^{ème} échéance.

Sept PPBE d'échéance 4 sur 14 ont été adoptés après la phase de consultation publique et 3 autres ont été soumis à la consultation du public. Un onzième projet de PPBE E4 a été finalisé et sera mis à la consultation du public tout début 2026.

Si 2025 a été l'occasion de finaliser les livrables officiels de l'échéance 4 pour plusieurs agglomérations, c'est aussi cette année qu'a démarré, à Bruitparif, le travail intensif de collecte, d'analyse, de correction et de consolidation des données d'entrée d'origine routière qui permettront de lancer les calculs de modélisation pour disposer en temps et en heure des différentes cartographies stratégiques du bruit d'échéance 5 (CSB E5) et des statistiques d'exposition demandées par la réglementation.

Séminaire DRIEAT - Bruitparif du 15 octobre 2025



Le 15 octobre, la DRIEAT et Bruitparif ont organisé un **séminaire dédié au bruit des transports terrestres et à sa prise en compte dans les plans de prévention**. A l'occasion de trois tables rondes thématiques, de nombreux acteurs ont pu partager leurs constats, présenter les problématiques rencontrées par les collectivités, des solutions mises en œuvre, les outils réglementaires existants... mais aussi évoquer différents axes d'investigation d'intérêt pour l'avenir : la problématique des vibrations, la gestion de secteurs multi-exposés (fer et route par exemple), le recours à des indicateurs événementiels de bruit, le besoin d'évolutions législatives et réglementaires...

Il ressort des échanges tenus un fort intérêt pour la problématique du bruit et le souhait d'organiser une rencontre annuelle associant les correspondants "bruit" des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la directive européenne 2002/49/CE à l'échelle régionale.

TOUT'OUÏE, UN BULLETIN BIMESTRIEL

Depuis le mois de mars, Bruitparif diffuse tous les deux mois à ses membres et partenaires un nouveau bulletin digital d'information Tout'Ouïe. Ce bulletin permet de présenter différentes actualités concernant la vie de l'observatoire Bruitparif (travaux en cours, dernières publications, modifications dans l'équipe, nouveaux partenariats, événements passés ou à venir...), met en lumière des actions menées par les membres de Bruitparif en matière de lutte contre le bruit (PPBE publiés, expérimentations en cours...) et fait état d'articles parus dans la presse générale ou scientifique adressant les enjeux d'environnement sonore. Chaque bulletin comporte également un petit podcast de 2 à 3 minutes destiné à présenter de manière pédagogique un sujet sur le bruit.

Les bulletins sont diffusés par mail et peuvent également être consultés directement sur le site internet de Bruitparif au sein de la rubrique dédiée : <https://www.bruitparif.fr/bulletins-d-info-tout-ouie/>



Sensibiliser

FAIRE ÉVOLUER LES OUTILS D'INFORMATION & COMMUNIQUER

- Bruitparif a mis à disposition sur son site un [calculateur de dose de bruit](#). Davantage destinée aux jeunes, cette fonctionnalité permet de connaître, en répondant à quelques questions sur ses pratiques quotidiennes, à quelle dose de bruit on est exposé.



Vers le grand public :



6 Événements presse (conférence et/ou communiqué)



8 Participations à des émissions de télévision ou de radio



6 Interventions lors de conférences ou réunions publiques

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION "DOSE LE SON... PROTÈGE TON AUDITION !"



Une grande campagne de sensibilisation aux risques auditifs destinée aux lycéens a été lancée le 3 mars 2025 à l'occasion de la Journée mondiale pour l'audition. Inscrite dans le Plan antibruit de la Région Île-de-France, cette action est coordonnée par Bruitparif avec le soutien de la Fondation pour l'audition (FPA). Des dizaines d'interventions sous différents formats (interventions en classe, conférences, tenues de stands et d'ateliers) ont été réalisées, principalement entre mars et juin 2025 mais aussi sur la période septembre à novembre 2025. Ces interventions ont été assurées par Bruitparif, la FPA ainsi que France Acouphènes, ARDDS-IdF et Infosens, au sein de 41 lycées ayant souhaité bénéficier de ce programme de sensibilisation. Bruitparif s'est particulièrement investi dans la réalisation de ces interventions en intervenant dans 19 lycées sur 41 (soit 46%) et en accueillant également 6 lycéens entre le 16 et le 27 juin dans le cadre de leur stage de seconde : ce fut l'occasion de leur faire découvrir les métiers de Bruitparif et de les sensibiliser à la problématique des risques auditifs liés à l'écoute des sons amplifiés afin qu'ils puissent à leur tour devenir des relais de sensibilisation auprès des autres élèves de leurs lycées. Compte tenu de son succès, cette campagne est reconduite en 2026.

4000

lycéens sensibilisés

IMPACT ATTENDU DÉCLARÉ

Faible ★★★★★ Fort

- Baisser le volume d'écoute
- Limiter la durée d'écoute
- Tester son audition

11

Niveau global de satisfaction

95 %



2025



BRUITPARIF

Téléphone :
+33 1 83 65 40 40

Site internet :
www.bruitparif.fr

Adresse :
Axe Pleyel 4, 32 boulevard Ornano
93200 Saint-Denis